

Département
Indre et Loire

♦♦♦♦

Arrondissement
Tours
St Martin Le Beau



Date d'envoi de la convocation
14 janvier 2021

Elus en exercice : 23
Présents : 18
Pouvoirs : 0
Votants : 18

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 20 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt janvier, à 18 h, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé, au regard du contexte sanitaire lié au Covid19, salle des Closiers, sous la présidence de Monsieur Alain SCHNEL, Maire

Etaient présents : M. Alain SCHNEL, Mme Danielle BROCHARD, M. Jacques BRAULT, Mme Julie BROSSÉ, Mme Christine POIRIER, M Gwendal MOULIN, M. Jean-Maurice LEBERT, Mme Joelle PINNEAU, M. Bernard GIRAUDON, M. Laurent BERGER (arrivée 18h08), Mme Caroline DEMAISON (arrivée 18h11), M. Denis GIRAUD, Mme Isabelle PEGARD, Mme Marie PILLEBOUE, Mme Laëtitia BERMELL, M. Fabien AMATHIEU, M. Guillaume LELANDAIS (arrivée 18h08), Mme Aurore GAGNARD.

Absents non représentés : Mme Eliane PLOUZEAU, M. Jean-Yves AUDIGOU, Mme Micheline GAGNER, M. Claude BUNET, Mme Angélique DELAHAYE.

Absents représentés :

Secrétaire de séance : Mme Joëlle PINNEAU

Diffusion Original : Registre / Copie : Finances

DL 2021-01-20-8-6 : Lancement de la consultation pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage du projet de rénovation des bureaux de la mairie et des salles communales.

Vu l'avis de la commission Patrimoine Communal en date du 13 janvier 2021,
Considérant l'état de vétusté des locaux de la mairie,
Considérant les dernières normes ERP en matière d'accueil du public,

Il est présenté au conseil les travaux à réaliser pour mettre les locaux aux normes en vigueur :

- Changement des huisseries au rez-de-chaussée,
- Réfection des bureaux au rez-de-chaussée,
- Réaménagement du hall d'accueil,
- Respect des normes ERP et mise en place d'une centrale incendie et alarme intrusion,
- Réfection des salles communales Les Closiers, Tarradellas et Mozart (changement huisseries, réfection mur et sol)

Le montant estimatif des travaux est porté à 210 000 € HT. Il est expliqué au conseil que la mairie n'a pas les ressources suffisantes pour mener à bien cette mission en interne. Il est proposé de lancer une consultation pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Après en avoir délibéré par 18 voix pour, le conseil municipal décide de :

- scinder les travaux en deux parties :
 - o Phase 1 : réfection globale des bureaux de la mairie, pour un coût estimatif de 100 000 €
 - o Phase 2 optionnelle : réfection des salles communales Les Closiers, Tarradellas et Mozart pour un coût estimatif de 110 000 €
- lancer une consultation pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) du projet de rénovation des bureaux de la mairie et des salles communales,
- mettre au budget les dépenses afférentes,
- autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tous documents relatifs à ce dossier

Saint-Martin-le Beau, le 28 janvier 2021
Pour extrait, certifié conforme
Alain SCHNEL, Maire

Certifié exécutoire
Compte tenu
De la publication le 1/02/2021
Alain SCHNEL
Maire



Accuse de réception en préfecture
057-21370225 - 2021-01-20-DL2021012086-DE
Date de télétransmission : 01/02/2021
Date de réception préfecture : 01/02/2021

DL 2021-01-20-08-6